

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINT-HONORINE

En agressant sa
compagne, il blesse
leur enfant d'un an

Faits divers page 10

Le doyen des ponts franciliens enjambe à nouveau la Seine

Dossier page 2

Le mercredi 19 novembre dernier, la passerelle a été apposée sur le Vieux Pont de Limay afin de permettre aux habitants de traverser la Seine à pied ou à vélo au début de l'année prochaine. La dernière étape d'un impressionnant chantier de restauration lancé il y a bientôt deux ans.



Actu page 4

MANTES-LA-JOLIE

Les profes-
sionnels de
l'enfance audi-
tionnés par la
ministre de la
Santé

ILE-DE-FRANCE

Il est désormais possible de payer par
carte bancaire dans le bus

Page 5

VERNOUILLET

La Région va financer les travaux
de plusieurs écoles

Page 6

LES MUREAUX

La Ville récompensée pour sa lutte
contre l'insécurité routière

Page 8

LA VERRIERE

Un Verriérois condamné pour son
addiction à la pédopornographie

Page 10

FOOTBALL

R1 : Week-end victorieux
en Vallée de Seine

Page 12

VALLEE DE SEINE

Marchés, illuminations... Noël arrive
(déjà) sur le territoire

Page 14

GARGENVILLE

Yann Perron :
« Je ne me voyais pas
abandonner »

Actu page 6



Actu page 4

MANTES-LA-JOLIE

Le directeur de la
clinique du Val-
Fourré veut sen-
sibiliser aux dan-
gers du protoxyde
d'azote



Actu page 7

LIMAY

Le syndicat et
la Ville vont
se rencontrer
suite à la tenta-
tive de suicide
d'une agente
municipale



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

LIMAY

Le doyen des ponts franciliens enjambe à nouveau la Seine

■ MAXIME MOERLAND

Il est un peu plus de 11 h, le mercredi 19 novembre, quand de nombreux curieux se massent sur le Pont neuf de Mantes et sur les quais. Malgré la pluie fine et le froid mordant, pas question pour eux de laisser leur place aux premières loges pour ce qui s'annonce être une opération spectaculaire : la dépose de la passerelle piétonne sur le Vieux Pont, acheminée par barge depuis le port de Limay.

C'est petit à petit, centimètre par centimètre, qu'une grue s'est chargée d'apposer ce beau bébé sur les piles de l'ouvrage entre Limay et l'Île aux Dames. « *Au total elle fait 30 tonnes, avec 20 tonnes d'acier et 10 tonnes de bois* », nous détaille Régis Pozza, responsable technique ouvrage d'art à l'EPAMSA, maître d'œuvre de ce vaste chantier lancé à l'été 2024, mais dont

le doyen absolu des ponts franciliens. Contemporain des premières croisades, ce géant de pierre a tout vu. Il fut une artère commerciale bourdonnante portant moulins et habitations, une frontière stratégique entre Rois de France et Ducs de Normandie... et même une muse pour le peintre Corot. Mais il est surtout un survivant. Amputé par les guerres, dynamité en 1940 pour empêcher la progression des Allemands et usé par les crues, il a perdu de sa superbe, passant de 37 arches à 11, mais sans jamais céder face au temps, là où tant d'autres ouvrages médiévaux ont fini par disparaître.

Pour s'attaquer à ce qui est aujourd'hui l'un des plus anciens ponts de France, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, en partenariat avec le Syndicat



La restauration du Vieux Pont et la réalisation de la passerelle représentent un investissement de 4,7 millions d'euros HT, financé à 47% par la Région, 23% par l'Etat, 16% par GPSEO, 10% par le Département, et 4% par SMSO.

les premières esquisses remontent à... 2006.

Miraculé de l'histoire

La première étape consistait à redonner une seconde jeunesse aux vestiges du pont existant. Posé sur la Seine depuis le XI^e siècle, le Vieux Pont de Limay n'est pas qu'un simple monument : c'est un véritable miraculé de l'Histoire, et

Mixte Seine Ouest (SMSO), ont porté leur choix sur des architectes de renom : c'est le cabinet Alep qui est intervenu au titre d'architecte du patrimoine pour la restauration du Vieux Pont, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1923. « *Au moment où on les prend, ils sont vraiment très fragiles, plus rien ne se tient*, raconte Philippe Allart, architecte du patrimoine chargé de travailler sur l'ouvrage. *Il y a un diagnostic très pointu qui est*



La structure en acier de la passerelle a été assemblée dans les Vosges puis a stationné au port autonome de Limay, avant de venir se jucher sur le Vieux Pont.

fait pour essayer de faire ce qu'il faut. Chaque pierre que vous enlevez, c'est très délicat, on est très parcimonieux sur les travaux pour essayer de ne pas faire de choses inutiles, toujours dans le but de magnifier le monument ».

Une restauration complexe

Parmi ces opérations délicates, difficile de ne pas mentionner les travaux subaquatiques : lors de l'été 2024, des plongeurs scaphandriers se sont affairés dans la Seine pour récupérer d'anciennes pierres, afin de les nettoyer et de les replacer une à une à leur emplacement initial. « *On a essayé d'en récupérer certaines, ça a été compliqué*, raconte celui qui a œuvré, notamment, sur la cathédrale de Vienne ou la basilique de Fourvière à Lyon. *On en a récupéré moins que ce qu'on avait prévu, mais on en a rajouté aux soubassements des piles parce qu'elles avaient été attaquées par l'érosion, par l'eau, par des embâcles qui avaient cassé certaines parties...* »

Un travail très compliqué de par la technicité de l'opération, mais aussi les conditions dans lesquelles il a été mené. « *L'entreprise Romoëuf a fait ça pendant des périodes où il y avait toujours des problèmes avec l'eau, se souvient Philippe Allart. Soit elle était trop haute, soit elle*

avait trop de courant... Il a fallu s'adapter ».

S'adapter aux caprices de la nature... mais aussi aux découvertes imprévues. « *Ce qu'on a eu comme surprise, c'était les travaux qui avaient eu lieu dans les années 1945 pour utiliser le pont une fois qu'il avait été cassé. Les seuls sondages qui avaient eu lieu avant ne donnaient pas un état général du pont. Et là, quand on a enlevé le tablier, ça a été la grosse découverte : on a des poutres en béton de partout au milieu. Alors, on ne les a pas touchées parce qu'on a considéré que, techniquement, ils stabilisaient les parties en pierre qui étaient fragiles. Donc, on les a bien gardées, on les a conservées et on a refait tout autour* ».

Favoriser les mobilités douces

Une fois les travaux de restauration terminés, le Vieux Pont a donc pu accueillir sa passerelle piétonne, elle aussi imaginée par le cabinet d'architectes Dietmar Feichtinger, déjà à l'œuvre sur celle du Pont neuf de Mantes-la-Jolie inaugurée en 2019. Sa conception discrète et moderne, en bois, en acier et en verre, s'intègre entre les deux parties de l'ancien pont. Mais bien qu'elle ait été déposée la semaine dernière, cela ne signifie pas la fin

immédiate du chantier. « *Il reste désormais à mettre le placage bois, l'éclairage, et faire le revêtement qui sera le même que celui sur le chemin du théâtre de Verdun, en stabilisé* », énumère Régis Pozza.

Une fois les finitions terminées, dans le courant du premier trimestre 2026 si tout se passe comme prévu, « *ce nouveau franchissement sera entièrement dédié aux mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes...)* afin de favoriser les déplacements éco-responsables et s'inscrire dans une dynamique d'aménagement et de valorisation des berges de la Seine, précise GPSEO. *Cette passerelle permettra notamment aux habitants de la rive droite de rejoindre en modes doux la gare RER de Mantes-la-Jolie* ».

Aujourd'hui, la pose de la nouvelle passerelle ne marque pas seulement la dernière étape d'un chantier particulièrement technique, mais aussi le réveil d'un géant endormi. En venant greffer une structure contemporaine sur cet ouvrage millénaire, la restauration panse les plaies du passé et redonne au pont sa vocation première. Ce n'est donc plus une ruine romantique que Limayens et Mantais vont contempler, mais un trait d'union rétabli qui prouve qu'à bientôt 1000 ans, le Vieux Pont a encore de l'avenir devant lui. ■

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

MANTES-LA-JOLIE

Les professionnels de l'enfance auditionnés par la ministre de la Santé

La ministre de la Santé Stéphanie Rist était en déplacement dans la Maison de l'Enfance de Mantes-la-Jolie, une structure accueillant des jeunes placés sur décision de justice. Alors qu'une proposition de loi sur la protection de l'enfance doit voir le jour, elle souhaitait recueillir l'avis des professionnels du secteur.

■ AURELIEN BAYARD

7^{ème} ministre de la Santé en moins deux ans, Stéphanie Rist doit gérer l'épineux dossier d'une nouvelle loi sur la protection de l'enfance. « *Il faut entendre les professionnels du secteur pour savoir ce qu'ils en pensent et surtout améliorer le sort des enfants* » explique la rhumatologue de formation. Pour cela, elle s'est donc déplacée à la Maison de l'Enfance de Mantes-la-Jolie. Cette structure a pour vocation de s'occuper de jeunes mineurs dont la garde a été retirée à leurs parents.

Cette année, 523 enfants ont été suivis, un chiffre en augmentation depuis 2023 (423) qui s'explique principalement par un changement de loi. « *Les fratries ne sont plus séparées*, explique Hervé Bourguignon, le responsable de cette structure dépendante du Département des Yvelines. *Avant la Justice faisait le focus sur l'enfant où il y avait un problème.*

Maintenant les juges se disent que c'est systémique et englobent tout le monde pour mieux protéger. » Il faut tout de même voir ce dispositif comme un dernier recours. Avant d'atterrir dans les locaux de Mantes-la-Jolie, d'autres solutions sont évaluées comme la prise en charge par de la famille proche ou un tiers digne de confiance.

La Maison de l'Enfance peut même s'occuper des tout-petits en dessous de 3 ans puisqu'une pouponnière se trouve dans les locaux. Elle dispose de 18 places et chacun à sa propre auxiliaire de puériculture afin de diminuer au mieux le traumatisme de la séparation. Un « *accueil durable bénévole* » (ADB) a également été mis en place. « *Après la crise sanitaire, on se disait qu'un jour, on sera obligés de les [les enfants] emmener chez nous* » se remémore Christine Simon, la

directrice enfance jeunesse au sein du Département.

4000 collaborateurs ont été sondés et 400 ont répondu positivement dont Marie, qui s'occupe maintenant d'un petit Florian (les prénoms ont été modifiés). Elle témoigne : « *J'ai beau être professionnelle de l'enfance, quand c'est dans son quotidien, ce n'est pas pareil.* » Alors qu'elle ne « *s'occupe pas d'un chat* », elle est désormais devenue « *sprinteuse professionnelle* » avec les aller-retours à la crèche. Malgré ce changement de vie, Marie ne regrette rien. « *C'est du donnant-donnant au niveau affectif. Ce qu'on leur apporte, eux nous le redonnent en double* » explique-t-elle des étoiles dans les yeux.



La ministre de la Santé Stéphanie Rist doit plancher sur une nouvelle loi pour la protection de l'enfance tout en prenant en compte les contraintes budgétaires.

En moyenne, chaque enfant reste entre 4 et 6 mois au sein de la Maison de l'Enfance, même si dans certains cas, cela peut aller jusqu'à deux ans. Ils peuvent ensuite retrouver leur famille en cas de main levée de la décision de justice, finir chez des proches, ou dans un autre service départemental comme les villages d'enfants.

Présent lors de cette visite, le président du Département Pierre Bédier a rappelé l'importance de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et des structures gravitant autour. Alors que son instance fait preuve de rigueur budgétaire, l'élu d'opposition de Mantes-la-Jolie n'a pas effectué de coup de rabot sur cette thématique : « *Sur l'entretien des voiries, s'il y a des trous, les gens peuvent faire attention. Pour l'énergie, on chauffe moins. Mais pour l'ASE...* » ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Deux nouveaux médecins débarquent au centre médical

Le centre médical situé place du marché à Mantes-la-Ville va accueillir deux nouveaux professionnels de santé à partir du 6 décembre.

Depuis le 19 mai, les Mantevilloises et Mantevillois peuvent profiter du centre médical se trouvant sur la place du marché. Celui-ci est ouvert en semaine de 9h jusqu'à 20h, sauf le vendredi jusqu'à 19h et même le samedi entre 9h et 18h. De plus, les rendez-vous peuvent être pris sur Doctolib.fr ou en appelant le 07 59 52 11 21.

Fort de son succès, ce n'est pas un mais deux nouveaux médecins qui vont garnir les effectifs du centre médical. « *C'est une avancée importante pour nous tous, pour nos familles, pour nos aînés, pour notre quotidien* » a réagi le maire Sami Damergy sur ses réseaux sociaux. Ceux-ci débarqueront à partir du 6 décembre, dès 11h. Ces professionnels de santé pourront même prendre des nouveaux patients et les habitants peuvent venir s'inscrire sur leur liste. ■

MANTES-LA-JOLIE

Avec « Stop ballons », le directeur de la clinique du Val-Fourré veut sensibiliser aux dangers du protoxyde d'azote

Arnaud Dalbis, directeur du groupe Fineve qui détient la clinique du Val-Fourré et le centre de rééducation de L'Oiseau Blanc, vient de créer l'association « Stop ballons », afin d'alerter les jeunes et les familles mantaises quant aux dangers de la consommation récréative de protoxyde d'azote en tant que gaz hilarant.

■ MAXIME MOERLAND

« *Il faut qu'ils sachent que pour un plaisir éphémère, ils vont avoir une vie de galère* ». Arnaud Dalbis en a eu assez. Assez de ramasser de plus en plus de bonbonnes de protoxyde d'azote qui traînent. Assez de croiser des patients de plus en plus jeunes atteints de lésions neurologiques, meurtris par leur addiction aux « *ballons* ». Alors, il a décidé de prendre le problème à bras le corps : l'entrepreneur Mantais, spécialisé dans le secteur médical, a tout récemment créé l'association « *Stop ballons* », afin de sensibiliser les familles mantaises au danger que représente la consommation de protoxyde d'azote comme gaz hilarant.

« *Depuis 3 ans, je sens que ça monte crescendo*, observe le patron du

groupe Fineve, qui possède notamment la clinique du Val-Fourré. *C'est un sujet qui m'a toujours préoccupé. Et quand on a commencé à en parler, c'était uniquement sous l'aspect de la répression, je n'entendais que très peu de prévention, d'information. Les jeunes n'étaient absolument pas conscients des conséquences, et les familles encore moins.*

Dès le mois de décembre, l'association mènera des actions de sensibilisation dans les collèges, avec des professionnels de santé chargés « *d'expliquer succinctement les tenants et aboutissants de l'absorption de ce produit* », mais surtout d'alerter sur les conséquences, notamment à travers des témoignages. Car dans son centre de rééducation de L'Oiseau

Blanc, des vies gâchées par le « *proto* », Arnaud Dalbis en voit à la pelle. « *Les premières alertes qu'on a eues, c'étaient des patients qui étaient dans la tranche 25-35 ans, puis 18-25. Et la prochaine étape que l'on voit venir à grands pas, c'est les 14-18. Et là, ça commence à devenir très gênant.*

Des consommateurs de plus en plus jeunes, donc, mais aussi de plus en plus de femmes qui consomment fréquemment et qui se retrouvent, très vite, avec des symptômes qui ne trompent pas. « *D'abord, les consommateurs ont des maux de tête, puis des picotements dans les mains, ils perdent un peu le contrôle de leurs jambes, ils ne comprennent pas pourquoi...* raconte Arnaud Dalbis. *Mais ce sont des effets temporaires. Donc ils consultent, mais deux jours après ils rentrent chez eux, tout va bien, donc ils recommencent à consommer, parce qu'ils n'arrivent pas à faire de lien de cause à effet entre la prise de protoxyde et leurs problèmes. Alors vient la deuxième crise, et là, c'est un peu plus compliqué, avec des gros picotements, des pertes de stabi-*

lité et de mémoire, des problèmes de comportement... Et après ça, ça va crescendo ».

Fort heureusement, à Mantes-la-Jolie, la réponse médicale est adaptée. « *Les patients ont de la chance ici, assure Arnaud Dalbis. Ils ont un hôpital qui a un excellent service de neurologie, et quand ils ont besoin de rééducation, ils ont à portée de main un centre avec des spécialistes dans ce type de pathologie neurologique. Je ne vous dis pas les complications que ces gamins vivent : pendant un ou deux mois, on les rééduque à la marche, on leur fait reprendre conscience de leurs corps... Et quand ils retrouvent une motricité à peu près correcte, ils sont à la charge de leur famille et de leurs amis. D'où l'importance de faire de la sensibilisation.*

Au-delà de la prévention auprès des jeunes,

les équipes de Stop ballons iront justement au contact des familles dans un second temps, notamment via des actions de prévention dans les quartiers, mais aussi à travers des réunions organisées avec des groupes de parents concernés par le problème. « *Il faut parler des conséquences pour les consommateurs, mais aussi pour leur famille*, insiste-t-il. *On oublie trop souvent de parler des dommages collatéraux : ils vont donner une vie terrible à leur entourage, ils vont perdre leurs amis, leurs petites copines, ils vont mettre le bazar dans leur famille... Ce que je demande aux jeunes, c'est de ne pas les oublier.* » ■



Arnaud Dalbis, patron du groupe médical Fineve, devant le centre de rééducation de Mantes-la-Jolie.

CONFLANS-SAINT-HONORINE

La fin des travaux de la rue Maurice Berteaux célébrée

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine organise une journée de festivités à l'occasion de la fin des travaux menés au sein de la rue Maurice Berteaux, le 5 décembre prochain.

C'est en 2023 qu'a débuté le chantier de requalification de la rue Maurice Berteaux, piloté par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et porté par la Ville de Conflans-Sainte-Honorine. De longs mois ont été nécessaires pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement, procéder à l'enfouissement des réseaux aériens, élargir les trottoirs ou encore mettre en accessibilité les arrêts de bus et aménager la zone 30.

Afin de célébrer la fin de ce vaste chantier, la municipalité et les commerçants de Conflans organisent une inauguration festive le vendredi 5 décembre à partir de 17h avec, au programme, un spectacle, des animations musicales, des stands pour se restaurer et des déambulations festives. L'occasion de découvrir les nouveaux aménagements entre Conflanaïses et Conflanaïses. ■



■ EN IMAGE

ARNOUVILLE-LES-MANTES

Les agriculteurs ne veulent pas finir sur la paille

La FDSEA et les Jeunes agriculteurs d'Île-de-France-Ouest organisaient plusieurs manifestations sur le territoire francilien le 20 novembre dont une à Arnouville-les-Mantes. Les syndicats agricoles attendent toujours l'application de certains décrets de la loi Duplomb (votée en août 2025) afin de simplifier la vie des agriculteurs. « On nous impose des règles hyper strictes mais derrière on est capable d'aller chercher des poulets gavés aux hormones interdites chez nous depuis 20 ans » s'insurge Thomas, exploitant à Notre-Dame-de-la-mer. Une mobilisation nationale aura lieu le 18 décembre au Parlement européen à Bruxelles. ■

ILE-DE-FRANCE

Il est désormais possible de payer par carte bancaire dans le bus

Île-de-France Mobilités a annoncé, le 20 novembre, la possibilité d'acheter un ticket de dépannage par carte bancaire à bord des bus du réseau francilien.

Afin de faciliter l'achat de tickets de bus pour tous, Île-de-France Mobilités déploie des bornes d'achats de tickets d'accès à bord par carte bancaire, pour permettre d'acheter jusqu'à quatre tickets de dépannage à la montée à bord. Une façon de remplacer les anciens valideurs de tickets carton, avec des terminaux de paiement sans contact.

Toutefois, l'opérateur de transports prévient : le ticket par carte bancaire fait perdre de nombreux avantages. Il est par exemple impossible de prendre une correspondance ou d'être plafonné à un tarif journalier si l'on prend plusieurs fois le bus d'affilée. Il ne s'agit que d'un moyen de valider à la dernière minute en cas d'urgence. « Ces bornes seront déployées au fur et à mesure sur l'ensemble des lignes de Paris et de la petite couronne d'ici à l'été 2026, avant d'équiper le reste de la grande couronne, annonce IDFM. Elles sont déjà disponibles dans plus de 1 000 bus ». ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussissons.



GARGENVILLE

MUNICIPALES 2026

Yann Perron : « Je ne me voyais pas abandonner »

Le maire DVD de Gargenville a décidé d'officialiser sa candidature au début du mois de novembre. Après un premier mandat marqué par la rénovation des écoles, il souhaite améliorer l'attractivité de la commune grâce à son centre-ville.

■ AURELIEN BAYARD

Selon l'enquête AMF/Cevipof-Sciences Po, 6 maires sur 10 sont prêts à reprendre du service. Qu'en était-il pour vous ?

C'est vrai qu'il y a eu beaucoup d'événements compliqués avec la guerre en Ukraine, la hausse des violences envers les élus... Si vous voulez voir ma voiture, dans l'état qu'elle est. Elle a été lacérée de coups de couteau encore récemment, pour la deuxième fois depuis le début de mon mandat. Je me suis battu trois fois dans ce bureau. Cependant, il y a de la tension dans la société de manière générale. Étant donné le travail abattu sur ce premier mandat et le reste à réaliser, je ne me voyais pas abandonner.

Lors de votre élection en 2020, vous annonciez vouloir renforcer les effectifs de la police municipale et développer la vidéosurveillance. Qu'en est-il ?

Le renforcement de la police municipale a été un peu complexe. D'une part parce que j'avais un conflit idéologique interne au sein de mon conseil municipal au sujet de l'armement. Cela génère de la réticence et une baisse de l'attractivité pour recruter. Cependant nous avons réussi à maintenir un effectif plus ou moins constant à 3, 4 agents. Pour la vidéosurveillance, la précédente équipe municipale n'avait pas été assez vigilante sur l'aspect technologique qu'elle avait installé, qui était déjà d'un niveau très dépassé par rapport à ce qui se faisait en 2020. Mais maintenant tout est réglé et cela fonctionne parfaitement.

Quels ont été les autres grands projets de votre mandat ?

De manière générale, les structures de la ville étaient livrées à elles-mêmes. L'héritage était extrêmement lourd après 20 ans d'aban-

don de politique publique sur la ville. On a hérité d'un patrimoine des bâtiments scolaires dans un état de délabrement extrêmement dégradé. L'école Molière avait encore les peintures orange des années 70, avec aussi des fuites dans le plafond, dans le hall d'accueil et il n'y avait pas de double vitrage. Cela nous a pris quasiment tout le mandat pour faire les travaux puisque les dernières classes ont été repeintes l'année dernière.

Vous avez accueilli une ferme nourricière et en même temps Gargenville s'est retiré du Parc naturel régional (PNR) du Vexin français. N'est-ce pas antinomique ?

Cette entité est vraiment le symbole du millefeuille administratif de notre pays. Il suffit de lire la charte du PNR et de la comparer avec ce qu'on voit dans notre commune : il n'y a rien de compatible. Géographiquement, Gargenville n'est pas dans le Vexin mais dans la Seine. Comme nous n'étions pas concernés par les projets et que financièrement, ce n'était plus possible ni supportable, nous sommes partis. Car durant ce mandat on a quand même développé une multitude de projets écologiques, pédagogiques, environnementaux. Vous parlier



En 2020, Yann Perron avait été élu dès le premier tour avec plus de 76 % des voix exprimées.

LA GAZETTE EN YVELINES

de la ferme nourricière sur une première tranche à 1 hectare avec 1000 arbres et potentiellement, il y aura une deuxième tranche dans le futur. Les cours d'école sont aussi en cours de déminéralisation.

Quelles seront les priorités en cas de réélection ?

L'idée serait de travailler sur l'attractivité des espaces publics et sur le marketing territorial de la ville. En quoi Gargenville est-elle attractive ? Son premier ADN est son milieu associatif, sa dynamique sportive et commerciale. C'est

assez rare d'avoir un cœur de ville encore dynamique avec une diversité de commerces. Nous avons des bouchers, des pharmaciens des coiffeurs, des boulangers... Il faut continuer à améliorer l'environnement des secteurs du cœur de ville parce nous sommes une ville de polarité en étant dans l'axe des ponts de la Seine et parce qu'on diffuse sur tous les villages des alentours comme Juziers et Issou. Donc nous allons agrandir l'offre de stationnement, l'esthétique des espaces publics, tout en assurant cette dynamique commerciale. ■

■ INDISCRETS

« Les habitants ont leur mot à dire ». Le collectif Mieux Vivre à Poissy, mené par Mathieu Paranthoën en vue des prochaines élections municipales, a demandé dans un communiqué la tenue d'une « concertation » avec les habitants au sujet de l'avenir du site Stellantis à Poissy. Alors que la construction d'un stade de 80 000 places est envisagée par le Paris Saint-Germain, le collectif d'union de la gauche insiste quant à l'importance d'examiner des « alternatives » au projet porté par l'État du Qatar.

« Ce projet est loin d'être neutre pour les Piscicais·es : trafic saturé à chaque événement (le stade accueillerait le double de la population de la ville), possible hausse des loyers, fragilisation des commerces, des emplois moins nombreux et plus précaires... En outre, derrière une façade sportive, il s'agit avant tout d'une opération financière, le Qatar étant le seul pays au monde à bénéficier d'exonérations fiscales sur les plus-values immobilières réalisées en France ». Mieux Vivre à Poissy réclame ainsi un débat « large, public et documenté » si l'usine Stellantis était amenée à fermer ses portes comme le laissent croire les rumeurs insistantes de ces derniers mois. ■

C'est une scène qui n'a pas manqué d'amuser les réseaux sociaux le week-end dernier : lors de l'épisode neigeux de samedi soir, des jeunes du quartier du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, ont affronté les forces de l'ordre... à l'occasion d'une bataille de boules de neiges improvisée. Un moment bon-enfant qui a fait sourire bon nombre d'internautes. ■

Fin du rave. Des amateurs de musique techno ont tenté de s'installer sur le territoire communal de Jouy-Mauvoisin dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 novembre, mais ont finalement été stoppés dans leur élan par la gendarmerie des Yvelines, rapporte 78Actu. Partis pour la fête toute la nuit, 25 personnes ont été évacuées tandis qu'une cinquantaine a été refoulée alors qu'elle s'apprêtait à rejoindre les lieux. ■

Au début du mois d'octobre dernier, le journal L'Équipe mettait déjà la lumière sur une certaine situation de « mal-être » chez certains employés du Campus PSG de Poissy, ainsi que de nombreux arrêts de travail. Le quotidien sportif a réitéré le 19 novembre en dévoilant que l'inspection du travail avait été saisie pour les mêmes raisons : celle-ci se serait déplacée au sein du centre de formation du club parisien, et « l'inspectrice aurait relevé une charge de travail qui ne respecterait pas les normes et un problème de management ». Interrogé par Le Parisien, le directeur de la formation, Yohan Cabaye, a affirmé que le PSG n'avait « rien à cacher ». ■

Quel casting ! Le député des Yvelines et candidat à la mairie de Poissy, Karl Olive, était sur scène aux côtés de « des grandes voix du JDD, de CNews et d'Europe 1 » que sont Christine Kelly, Charlotte d'Ornellas, Philippe de Villiers ou encore Geoffroy Lejeune à l'occasion de la soirée « Face à vous » organisée par Le Journal du Dimanche, pour faire dédicacer son livre « On n'est pas KO ! ». Sa place est toute trouvée en librairie, aux côtés des dernières sorties de Jordan Bardella ou Eric Zemmour. ■

■ EN BREF

VERNOUILLET

La Région va financer les travaux de plusieurs écoles

La Ville de Vernouillet et la Région ont signé le 21 novembre un contrat d'aménagement régional. À la clef, un chèque d'environ 500 000 euros qui servira notamment à la réhabilitation de l'école élémentaire Annie Fratellini et la réfection de la toiture du groupe scolaire Le Clos des Vignes.

Bonne nouvelle pour l'école Annie Fratellini : grâce à la signature du contrat d'aménagement régional le 21 novembre entre la Mairie de Vernouillet et la Région, elle va pouvoir s'offrir un joli coup de neuf. L'établissement scolaire, située dans le quartier du Parc (classé en quartier politique de la Ville) verra la création de deux extensions, permettant d'avoir une nouvelle cuisine. Par ailleurs, Le bâtiment actuellement dédié au RASED sera démolie et cette structure sera réintégrée au sein d'un nouveau pôle regroupant également la bibliothèque et les espaces périscolaires. L'instance présidée par Valérie Pécresse participera donc à hauteur de 188 364 euros.

Une autre subvention, celle-ci de 292 370 euros, permettra la réfec-

tion de la couverture du groupe scolaire Le Clos des Vignes. L'école présente des désordres au niveau du toit, menaçant la pérennité du bâtiment. Pour y remédier et renforcer la performance thermique de l'équipement, la Ville de Vernouillet prévoit le remplacement complet de la toiture en tuiles. ■



VILLE DE VERNOUILLET

Grâce à ce chèque, la surface de l'école élémentaire Annie-Fratellini passera de 1 472 m² à 1 611 m².

LIMAY

Les délégués du personnel et la Ville vont se rencontrer suite à la tentative de suicide d'une agente municipale

Une nouvelle manifestation des agents municipaux de Limay a eu lieu le 18 novembre sur le parvis de la mairie. La municipalité a promis l'organisation de futures réunions avec les représentants du personnel.

■ AURELIEN BAYARD

Cinq jours plus tard, les agents municipaux du pôle Enfance de Limay étaient de retour sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Si cette manifestation était prévue dès le 13 novembre, les propos de l'édile local, Djamel Nedjar, ont multiplié leur envie de rebattre le pavé, notamment lorsqu'il a remis en cause le geste désespéré de Nathalie (le prénom a été modifié), la responsable du service périscolaire. « *Aucun élément ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une tentative de suicide délibérée* » affirmait-il le

week-end dernier. Depuis, la municipalité a revu sa copie devant le compte-rendu des pompiers. « *Il n'y avait aucune empathie dans le communiqué* » s'insurge tout de même Matthieu Bolle-Reddat, secrétaire général de l'union départementale de la CGT des Yvelines, venu prêter main forte à ses homologues des Territoires de Limay.

Parmi la petite centaine de grévistes se trouvait la sœur de Nathalie. « *Elle va mal, très mal. Mais cela s'est empiré*

ce week-end avec les déclarations du maire. Le fait que l'on ne reconnaisse pas son mal-être... » déplore-t-elle en cachant son émotion derrière d'épaisses lunettes noires. La Limayenne garde encore quelques griefs envers la Ville : « *Quand il y a eu l'incident, nous n'avons été ni reçus par la mairie ni prévenus tout de suite.* » Par ailleurs, elle reste encore déboussolée par les événements, « *c'est ma petite sœur mais c'est elle le roc de la famille* », mais ce mouvement de soutien lui réchauffe le cœur.

« Pas de grands ou de petits sujets »

Devant le spectacle de ce piquet de grève, le directeur du cabinet a fini par aller à la rencontre des manifestants afin de calmer les esprits. « *On lui a arraché l'engagement d'avoir une réunion dans les 72h avec les délégués du personnel* » clairotte Matthieu Bolle-Reddat. Le syndicaliste prévient d'emblée que tout devra être mis sur la table : « *Il n'y a pas de grands ou de petits sujets, il faudra parler de la fenêtre cassée jusqu'aux problèmes de management.* » Et attention, si ces rencontres ne se transfor-

ment pas en actes concrets, la CGT promet d'autres actions du même type. « *Limay est sous surveillance* » assure le secrétaire général de l'union départementale.

Par ailleurs, le syndicat se défend de toute manœuvre politique. En effet, Djamel Nedjar voyait dans la manifestation du 13 novembre « *un moyen de nuire à la Ville à l'approche des élections municipales* » et même de la livrer à « *la facho-sphère* ». « *Ce n'est pas la seule commune présentant les mêmes dysfonctionnements. Nous avons d'autres témoignages*, tempère Matthieu Bolle-Reddat. *Comme il n'y a pas beaucoup de mairie de gauche, on attend d'elle qu'elle montre l'exemple.* » Il regrette également de voir des problématiques « *normalement réservées aux entreprises du privé* » apparaître au sein des collectivités : « *À cause du désengagement de l'Etat et de la baisse des dotations, les Villes doivent faire du plus avec du moins.* » Le conducteur de trains en région parisienne défausse même une partie des responsabilités des élus, en rappelant tout de même un point important : « *On attend plus de solidarités envers les agents municipaux.* » ■



Des membres de la CGT des territoriaux des Mureaux et de l'union départementale de la CGT des Yvelines sont venues garnir les rangs des agents grévistes.

■ EN BREF

YVELINES

Le Département récompensé pour son programme de lutte contre la prostitution des mineurs

Le Département s'est vu remettre le prix « La Gazette des communes » des Prix Territoriaux La Gazette - GMF 2025 le 19 novembre 2025 au Salon des Maires et des Collectivités pour récompenser ses actions visant à lutter contre la prostitution des mineurs.

Le président du Département Pierre Bédier était mitigé le 19 novembre 2025 au Salon des Maires et des Collectivités. « *En réalité, je suis mal-*

heureux de recevoir ce prix car ce sujet ne devrait pas exister » a-t-il déclaré lorsque son instance a reçu comme récompense le prix « *La Gazette des*

communes » des Prix Territoriaux La Gazette - GMF 2025, pour sa lutte contre la prostitution des mineurs.

En effet, depuis un an, le conseil départemental a déployé un programme complet dans lequel on retrouve comme actions la sensibilisation auprès du public jeune et la coordination de l'ensemble des acteurs dans la prévention. Par ailleurs, 16 référents « *lutte contre la prostitution* » ont été désignés sur le territoire yvelinois. Ces professionnels du Département sont chargés d'accompagner les autres professionnels dans le suivi des situations en cours, et de leur apporter un appui technique.

De plus, la Cellule de lutte yvelinoise contre la prostitution (CLYP) a vu le jour en novembre 2024 avec le déploiement du dispositif AdoSexo de l'association ACPE (Agir Contre la Prostitution des Enfants). Toutes les situations de prostitution avérées ou supposées lui sont orientées pour évaluation et accompagnement. ■



Six permanences sont organisées dans le département et permettent d'accompagner les familles, victimes et professionnels.

VAUX-SUR-SEINE

La maison médicale ouvre ses portes

L'inauguration officielle de la maison médicale de Vaux-sur-Seine s'est déroulée le samedi 22 novembre dernier en présence d'habitants et d'élus locaux.

Il y avait du beau monde, à Vaux-sur-Seine, pour le lever de rideaux de la maison médicale flambant neuve : les sénatrices des Yvelines Sophie Primas et Ghislaine Senée, et le député Aurélien Rousseau ou encore le président du Département Pierre Bédier étaient réunis pour couper le ruban de ce nouvel établissement de santé autour du maire Jean-Claude Bréard, le samedi 22 novembre dernier.

Après une visite complète des locaux situés au 117bis rue du général de Gaulle, à côté de la pharmacie, les personnalités présentes ont pu découvrir les nouveaux espaces dédiés aux professionnels de santé et aux consultations médicales et paramédicales : on y trouve notamment des médecins

généralistes, des infirmiers, des spécialistes et autres praticiens paramédicaux. « *Cette maison médicale représente une avancée majeure pour Vaux-sur-Seine, répondant à un besoin réel pour les Vauxsois mais également pour les habitants des communes voisines* », insiste la municipalité. ■



La Maison Médicale est entièrement gérée par les praticiens eux-mêmes. La mairie n'assure ni la prise de rendez-vous, ni la gestion administrative.

CONFLANS-SAINT-HONORINE

En donnant à une association locale, ce site de e-commerce veut faire du Black Friday une opération solidaire

Implantée depuis deux ans dans la ZAC des Boutries à Conflans-Sainte-Honorine, la start-up Beans, qui revend en ligne les invendus des acteurs de la grande consommation, s'engage à mettre de côté un produit pour l'association locale Cité LPB pour chaque commande passée sur son site pendant le Black Friday.

■ MAXIME MOERLAND

Transformer une « période de consommation intense » en « geste utile pour les familles en difficulté » : telle est l'ambition du site de e-commerce Beans, basé à Conflans-Sainte-Honorine, à l'occasion du Black Friday. En effet, pour chaque commande passée sur le site entre le 28 novembre à 8h et le 2 décembre à minuit, Beans s'engage à mettre de côté un produit pour l'association locale Cité LPB, qui agit pour l'insertion sociale des publics en difficulté. « Le Black Friday, c'est un appel à la surconsommation et au gaspillage, ce qui va à l'encontre des valeurs de Beans, souligne Émilie Rolland, bras-droit des fondateurs de la start-up. Alors, on s'est demandé comment agir à notre échelle, en faisant un geste vers une association et des gens qui en ont besoin ».

Depuis deux ans, Beans propose sur son site beansclub.fr des offres sur des produits de fin de série ou

à date limite de consommation proche, directement vendus puis livrés par les industriels qui écoulent ainsi leurs surstocks. Une manière de combattre le gaspillage, et de proposer des produits à moindres frais aux consommateurs. « Tout ça est parti d'un constat : 53 % de tout le gaspillage alimentaire se passe avant même que les produits n'arrivent dans la grande distribution, et de l'autre côté, 45 % des Français ont du mal à boucler les fins de mois », raconte Émilie Rolland. Ce constat, il a été établi par Inès Sánchez-Castillo et Louis Paulet qui, avant de donner vie à Beans, travaillaient déjà dans le secteur alimentaire.

Les discussions avec les industriels leur ont permis d'arriver à une conclusion : acheter les surstocks destinés à être jetés pour les revendre à bas prix, cela permet aux industriels de limiter leur gaspillage, et aux

consommateurs de mettre la main sur des produits à des prix avantageux. Ainsi, en 2024, Beans a pu « sauver » plus de 200 000 produits, et a noué des partenariats avec plus de 70 partenaires industriels tels que Lesieur, Danone, Bonduelle ou encore Michel & Augustin. « Ce sont eux qui nous contactent directement dès qu'ils ont des surstocks, explique Émilie Rolland. On leur fait une offre, et une fois que tout est convenu, ils nous livrent la marchandise ». Si les bureaux sont situés à Paris, les produits sont, eux, stockés dans un entrepôt situé dans la ZAC des Boutries, en face de la déchetterie de Conflans-Sainte-Honorine. « C'est vraiment un endroit stratégique, avec des axes d'autoroutes importants et une zone industrielle très intéressante. On travaille d'ailleurs avec nos voisins de LM Plastiques qui nous fournissent les cartons et autres plastiques ».

C'est ensuite d'ici que les commandes passées sur internet sont expédiées, direction les quatre coins du pays via Colissimo et Chronofresh. On trouve, par exemple, une bouteille d'huile d'olive à 7,99 euros au lieu du prix conseillé de

13,70 euros, ou encore des paquets de 500 grammes de pâtes à -30 %. Si les produits sont uniquement accessibles via le site, Beans réfléchit actuellement à la meilleure manière de permettre aux Conflanais de venir faire leurs emplettes directement sur place. « Ce qu'on aimerait faire, par exemple, c'est une grande braderie sur le parking pour permettre à tout le monde de venir faire ses courses, ou encore permettre de venir chercher sa commande en click-and-collect, confie la représentante de Beans. En tout cas, on veut développer notre ancrage local ». Ce qui est sûr, c'est que l'optimisme est de rigueur quant à l'avenir de la société : après une première levée de fonds d'1,4 millions d'euros fin 2024, Beans est en passe d'en conclure une deuxième de 3,2 millions d'euros. ■



Inès Sánchez-Castillo et Louis Paulet, cofondateurs de la start-up Beans.

■ EN BREF

YVELINES

Les candidatures pour Miss Yvelines sont ouvertes

Les Yvelinoises souhaitant participer au concours Miss Yvelines, ont jusqu'au 7 janvier pour candidater auprès du comité Miss Île-de-France.

Serez-vous la prochaine Mareva Michel ? Pour cela, les Yvelinoises ont jusqu'au 7 janvier pour candidater sur le site de Miss Île-de-France afin de participer à la nouvelle édition de Miss Yvelines qui se tiendra le 15 février 2026 au forum Armand Peugeot de Poissy. Pour y participer, outre la majorité au 1^{er} janvier 2026, il faut mesurer plus d'1,70 m sans talon et ne pas avoir participé à des séances photos ou vidéos partiellement ou totalement dénudée. Par ailleurs, le comité conseille d'être sportive et de manger sainement. Les photos fournies doivent être de qualité et non retouchées. Celle au format portrait doit être visage dégagé et sur la photo en pieds, la candidate doit se présenter debout afin de voir entièrement sa silhouette. Le comité indique également la possibilité de joindre d'autres photos en maillot de bain par exemple. Un règlement d'un autre temps. ■

■ EN BREF

MAGNANVILLE

La municipalité inaugure sa nouvelle entrée de ville

Le jeudi 20 novembre avait lieu l'inauguration de l'Atrium, projet immobilier résidentiel et commercial de 20 000 m² attendu « depuis 15 ans » par le maire Michel Lebouc.

169 logements, une résidence intergénérationnelle, un hôtel trois étoiles avec 93 chambres, sept commerces de proximité et un Lidl : voilà ce qui compose l'Atrium, projet immobilier résidentiel et commercial de 20 000 m² qui fait office

de point d'entrée de la commune de Magnanville en lieu et place de l'ancien entrepôt du magasin But. Cela faisait bien longtemps, plus de dix ans, que les habitants attendaient un projet digne de ce nom à cet endroit-là : il a été inauguré

par Cogedim le jeudi 20 novembre dernier en présence des acteurs du projets et d'élus locaux, dont le maire Michel Lebouc et le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier.

« Ce projet nous l'attendons depuis 15 ans alors sa réalisation est d'autant plus marquante, a insisté l'édile à l'issue de l'inauguration. Il y a une dizaine d'années, il y avait encore ici même le squelette d'un ancien magasin d'ameublement fermé depuis longtemps, entouré d'une friche commerciale. J'ai été heureux de rencontrer les premiers habitants s'appropriant les lieux et le faire vivre ».

Bien que l'Atrium ait été inauguré, il n'est pas encore tout à fait bouclé : le magasin Lidl doit encore ouvrir en janvier, mais aussi des restaurants et des commerces de proximité, ainsi qu'un hôtel par la suite. « Enfin, nous travaillons avec les écoles de la ville sur un projet d'œuvre d'art sur la place Olympe de Gouges, sur « le thème des oiseaux migrateurs ». Cela permettra aussi de mettre la culture au cœur de ce projet », a ajouté le maire. ■



Bien qu'inauguré officiellement, l'Atrium n'a pas encore dévoilé tout son potentiel.

LES MUREAUX

La Ville récompensée pour sa lutte contre l'insécurité routière

Le mardi 18 novembre, lors du Salon des maires, Les Mureaux a reçu le Label Ville Prudente avec un niveau de 4 cœurs, soit un de plus par rapport à 2023.

Sensibilisation à la sécurité routière au sein des écoles, auprès des seniors et du grand public, dispositifs pédagogiques, transformation de l'avenue Paul-Raoult, mise en place d'aménagements ou encore promotion des mobilités alternatives afin de diminuer le trafic routier : la municipalité des Mureaux s'évertue, depuis plusieurs années, à améliorer la sécurité routière en ville. Des efforts qui ont fini par payer : le mardi 18 novembre dernier, elle a reçu le Label Ville Prudente avec un niveau de 4 cœurs, à l'occasion du Salon des maires. Soit un cœur de plus par rapport à l'obtention de ce même label en 2023.

Délivré par l'association Prévention Routière, ce

label valorise les communes les plus engagées « en faveur d'une mobilité sûre ». En Vallée de Seine, on compte de nombreuses villes labellisées dont Limay, Mézières-sur-Seine, Nézé, Verneuil-sur-Seine ou encore Carrières-sous-Poissy et Andrésey. ■



Au début de l'année prochaine, vous pourrez apercevoir le nouveau panneau Label Ville Prudente à l'entrée des Mureaux... mais cette fois-ci avec 4 cœurs.



Episode #1

Dans les coulisses de la collecte



Et si on donnait la parole à celles et ceux qui font vivre la transition écologique au quotidien ?

Avec Sepur Story, plongez dans les coulisses des métiers de l'environnement à travers des échanges authentiques et inspirants :

- Des portraits de femmes et d'hommes engagés
- Des histoires de terrain, de passion et d'innovation
- Une immersion dans un secteur en pleine transformation



Découvrez notre podcast
en scannant le QR code.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Pour une simple histoire d'allaitement, un homme de 38 ans a roué de coups sa compagne dans la nuit du 4 octobre : trois gifles, deux tentatives d'étranglement et un coup de pied d'après 78Actu. Sauf que la victime tenait dans ses bras leur bébé d'un an qui s'est cogné contre une porte. Il garde d'ailleurs encore les stigmates de ce choc avec une cicatrice au niveau de la lèvre.

Durant son audience, le prévenu n'a pas nié les faits. « Je suis en tort, je suis désolé. Ce n'est pas normal, c'est inacceptable. Je ne suis pas fier de ce que j'ai fait » rapporte le site internet d'informations locales. Ce n'était pas la première fois qu'il levait la main sur la mère de son enfant mais cet incident a permis à celle-ci de trouver la force de porter plainte. « Il avait essayé de m'étrangler dès la sortie de la maternité (lors de la naissance de leur bébé en 2022, Ndlr), explique

CONFLANS-SAINT-HONORINE

En agressant sa compagne, il blesse leur enfant d'un an

Le jeudi 20 novembre se tenait le procès d'un homme de 38 ans qui avait frappé sa femme et blessé leur enfant d'un an. Il a écopé de 18 mois de prison, dont 9 ferme.

■ AURELIEN BAYARD



Le bébé d'un an garde encore une cicatrice sur la lèvre à cause du choc contre une porte.

la victime à la barre. *Je veux qu'il comprenne qu'il doit se soigner et qu'il paye pour ce qu'il a fait. Je ne veux plus qu'il voit mes enfants. Il ne mérite pas d'être avec eux.*

Suite à la déposition de la jeune femme, les policiers ont alors mené leur enquête et ont fouillé la messagerie WhatsApp du trentenaire. Selon 78Actu, ils ont découvert des torrents d'insultes comme celles présentes dans une discussion entre le 17 et le 19 septembre : « Je pisserez sur ton cadavre. » Des

propos qui choquent la procureure de la République. Durant son réquisitoire, elle préconise 24 mois d'emprisonnement dont 12 mois de sursis probatoire durant 2 ans, notant au passage que le mis en cause n'a pas exprimé la moindre excuse envers son ex-compagne. Finalement le verdict sera un peu plus clément. Il écope d'une peine de 18 mois d'emprisonnement, dont 9 mois de sursis probatoire durant 2 ans. L'homme de 38 ans pourrait bénéficier du régime de semi-liberté. ■

MEULAN-EN-YVELINES

L'agresseuse de la gare Thun-le-Paradis aurait tenté de corrompre sa gardienne de prison

Déjà en prison pour l'agression d'une adolescente à la gare de Meulan-en-Yvelines, la jeune femme de 24 ans était de retour devant les tribunaux le 18 novembre. Elle aurait essayé de soudoyer sa gardienne de prison pour obtenir un téléphone.



La jeune femme est restée silencieuse durant l'audience et a laissé son avocat demander un report de l'audience.

En juillet dernier, un couple avait agressé un père et sa fille qui devaient se rendre à un concert de K-Pop à la gare de Thun-le-Paradis, à Meulan-en-Yvelines. Suite à leur procès le 23 septembre, la femme avait écopé de 5 ans de prison dont 15 mois de sursis. 78Actu nous apprend que quatre jours après son incarcération, elle a tenté de soudoyer une surveillante pénitentiaire afin d'obtenir un téléphone portable : « Votre prix sera le mien. » La fonction-

naire d'État a décidé d'alerter sa hiérarchie et la détenue était donc de retour au tribunal de Versailles le 18 novembre. Finalement, elle a obtenu un délai pour préparer sa défense et devra répondre de ses actes le mardi 20 janvier 2026. Par ailleurs, la jeune femme – avec son conjoint – fera auparavant un détour par la cour d'appel de Versailles le 30 décembre prochain dans le cadre d'un nouveau procès pour les faits s'étant déroulé à Meulan-en-Yvelines. ■

POISSY

Un enfant de 3 ans meurt à cause d'une crise d'asthme

Le 24 novembre, un enfant de 3 ans scolarisé à l'école maternelle Foch de Poissy est décédé. Celui-ci a fait un arrêt respiratoire suite à une crise d'asthme. Une cellule psychologique a été mise en place.



La Ville a tout de suite réagi en publiant un communiqué sur ses réseaux sociaux, déclarant que « Poissy est en deuil ».

Une douleur incommensurable. Le matin du 24 novembre, au sein de l'école maternelle Foch de Poissy, un enfant de 3 ans a été victime d'une crise d'asthme. Les pompiers sont arrivés sur place et ont entrepris tous les gestes pour le sauver, malheureusement en vain.

La Ville indique qu'une cellule d'urgence psychologique du Samu a été mobilisée au sein de l'établissement scolaire afin d'accompagner les enfants, les familles et les enseignants dans cette épreuve.

« Nos pensées accompagnent [...] la famille et les proches de l'enfant »

Dans un communiqué, la maire, Sandrine Berno dos Santos, a adressé ses condoléances à la famille : « Dans ce terrible moment, nos pensées accompagnent en premier lieu la famille et les proches de l'enfant, qui peuvent compter sur le soutien entier de la collectivité. »

Par ailleurs, l'édile a aussi eu une pensée pour la directrice de l'école et ses équipes qui ont tout fait pour tenter d'empêcher ce drame. ■

ROSNY-SUR-SEINE

Un incendie dans un pavillon fait un mort

Un pavillon a été victime d'un incendie à Rosny-sur-Seine le 23 novembre. Un corps a été malheureusement découvert sans vie par les pompiers.

Les flammes ont ravagé une maison à Rosny-sur-Seine dans la soirée du 23 novembre. D'après 78Actu, les pompiers ont dû utiliser trois lances pour endiguer la propagation de l'incendie. Malgré cela, le sous-sol et le premier étage ont été complètement brûlés. Malheureusement, les soldats du feu ont fait une découverte macabre lorsque le feu était enfin éteint : le corps sans vie d'une personne, dont les expertises ne peuvent certifier ni l'âge ni

le sexe pour le moment. Par ailleurs, une enquête a été ouverte pour découvrir l'origine de cet incident.

Ce n'est pas le seul incendie qui s'est déroulé dans le Mantois cette semaine. Dans la nuit du 19 au 20 novembre, un pavillon rue des Coudreaux, dans le domaine de la Vallée à Mantes-la-Ville, a également pris feu au niveau de la toiture. Aucune victime n'était à déplorer. ■



Les pompiers ont découvert le corps d'une personne après avoir éteint l'incendie.

LA VERRIERE

Un Verriérois condamné pour son addiction à la pédopornographie

Un homme âgé de 48 ans et domicilié à La Verrière a été condamné par le tribunal de Versailles pour avoir téléchargé, consulté et partagé des milliers de fichiers à caractère pédopornographique.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

C'est un fait divers sordide qui rappelle les aspects les plus sombres de la nature humaine. Un habitant de La Verrière, âgé de 48 ans, est passé devant le tribunal de Versailles, le 19 novembre, pour avoir téléchargé, consulté et partagé 12 881 fichiers à caractère pédopornographique.

« Certains d'entre eux revêtaient un caractère si extrême que les juges ont décidé de faire l'économie de leur description. Insoutenable », précise un article de 78actu. Ce père de deux filles a été arrêté grâce à une enquête menée par les gendarmes de la brigade de recherches de Rambouillet. Les forces de l'ordre ont repéré l'adresse IP de son ordinateur, liée à une série de téléchargements suspects.

« Les experts en informatique n'ont pas retrouvé les fichiers en tant que tel. L'homme prenait soin de les effacer intégralement à chaque consultation. Cela n'a pas empêché les militaires d'en découvrir des traces et de qualifier la teneur des conte-

nus. Pratiquement toutes les vidéos impliquaient des adolescentes, des enfants, des bébés. Les militaires ont été contraints de plonger dans des univers de violences, allant jusqu'à la zoophilie et la nécrophilie. Tous jours avec des enfants », relatent nos confrères.

Interrogé par les gendarmes, ce cadre travaillant pour un grand groupe pétrolier, a expliqué être en arrêt maladie. En larmes devant le tribunal, il a évoqué sa longue descente aux enfers. « Je suis anxio-dépressif. En janvier, j'ai été mis en arrêt maladie longue durée. Mon traitement a été augmenté. J'ai perdu toute libido. Toutes mes envies. Alors... », a-t-il expliqué.

Son addiction à la pédopornographie a commencé par un simple intérêt pour la pornographie classique. Mais, selon lui, il ne parvenait plus à y trouver satisfaction. « Je suis allé rechercher l'interdit en me disant que ça allait susciter une excitation, que ça allait réveiller ma virilité. C'était pour le plaisir de la

chasse, pour trouver des choses nouvelles dans mes recherches, des choses perdues », a-t-il détaillé.

L'enquête a mis en évidence sept pages de notes détaillant toutes ses recherches sur la toile, notamment tout ce qu'il y a de plus obscène. « L'homme avoue alors avoir commencé à l'âge de 25 ans, lorsqu'il est tombé sur une image qui est restée gravée dans sa tête. Il relate avoir une sexualité très compliquée dès sa jeunesse. Peut-être à cause d'une éducation trop froide, une éducation dans laquelle personne ne doit montrer ses sentiments », raconte le média local.

Son ex-épouse est venue le soutenir à son audience, bien qu'elle fut stupéfaite par ce qu'elle apprenait. Car l'homme n'a jamais parlé de sa situation à personne, pas même aux spécialistes qu'il consulte. « Vous avez fait des études. Vous êtes père de deux filles. Vous êtes inséré. Pourquoi ne vous êtes-vous pas dit à un moment : ce n'est plus possible tout ça ? », rapporte 78actu, des mots prononcés par le président.

En réponse, le prévenu a tenté de se justifier : « Je me suis menti à moi-même. J'ai continué alors que j'avais la preuve que ça ne fonctionnait pas.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Ce sont les gendarmes de la brigade de Rambouillet qui ont repéré l'adresse IP de son ordinateur suite à ses téléchargements illicites.

Que je ne retrouverais pas ma virilité. Je continuais à me dire : j'essaie autre chose. Et rien ne provoquait en moi un émoi sexuel ».

Ce n'est pas grave. C'est littéralement horrible ! Et vous n'éprouvez que peu d'empathie pour eux », a-t-elle lancé avec fermeté.

Décrit comme très solitaire, par son entourage et par lui-même, le prévenu a indiqué avoir une nouvelle relation avec une autre femme, mais uniquement intellectuelle. Il a timidement exprimé des regrets « pour les petites victimes de ces vidéos... Et pour moi », mentionne 78actu.

Après une longue délibération de deux heures, la procureure de la République a requis une peine de 2 ans de prison avec incarcération immédiate. « Monsieur. Nous parlons ici de viols d'enfants, de zoophilie, de nécrophilie avec des enfants.

De son côté, l'avocate du prévenu, a plaidé qu'une incarcération serait « une grave erreur pour une personne aussi fragile », soulignant « qu'il se dit prêt à tout faire pour se soigner ». Finalement, la sentence est tombée. Il a été condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis.

« La partie ferme devra être faite en détention à domicile, sous bracelet électronique. Il a été interdit de toute activité avec des mineurs pendant 10 ans. Son nom est désormais inscrit dans le Fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (Fijavis) », concluent nos confrères. ■

TRAPPES

Condamné pour avoir essayé d'étrangler sa femme qui désapprouvait sa conduite au volant

Un homme de 39 ans, déjà connu de la justice, a écopé d'un an de prison pour des violences physiques répétées envers son épouse.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le tribunal judiciaire de Versailles a prononcé une peine d'un an de prison à l'encontre du prévenu, à purger sous le régime de la semi-liberté.

Le 13 novembre, le tribunal de Versailles a jugé un homme de 39 ans vivant à Trappes, pour des violences conjugales répétées. « J'ai commis des choses impardonnables et inexcusables. Je veux m'en sortir pour mes enfants », a-t-il déclaré dès le début de l'audience, sans chercher à nier ni minimiser les faits.

Ces violences ont eu lieu à plusieurs reprises, les 20 août, 27 octobre et 10 novembre 2025. Le 20 août, à Bois-d'Arcy, cet homme, déjà connu de justice depuis 2008 et avec un casier judiciaire comportant 8 mentions, dont 5 faits de violences conjugales, a tenté d'étrangler sa femme alors qu'il conduisait leur voiture familiale.

La scène s'est déroulée en présence de leurs enfants âgés de 6,7 et 9 ans, assis sur la banquette arrière. « Il n'aurait pas supporté qu'elle tente de quitter le véhicule, jugeant qu'il

roulait trop vite. C'est seulement quand elle s'est retrouvée au bord de l'évanouissement qu'il a relâché son étreinte », rapporte un article de 78actu.

Mais les violences ne se sont pas arrêtées là. Le 27 octobre, deux mois plus tard, au domicile du couple à Trappes, l'individu a poussé son épouse contre une table. Le mois suivant, il l'a de nouveau prise par le cou. « Je reconnais les faits de violence mais pas les menaces de mort », a-t-il affirmé devant le tribunal, d'après nos confrères.

Mais l'homme semble coutumier du fait. Il s'en était déjà pris à sa compagne, à plusieurs reprises, notamment en 2023 mais aussi en 2013, où il avait violenté sa femme, quelques jours seulement après leur mariage.

Des violences en 2013, 2023, puis 2025

« Il faut qu'on se sépare, ça nous fera du bien. Je veux avoir une vie nor-

male », a déclaré le prévenu. « Si la victime était absente de l'audience, son avocate a souligné que le prévenu n'avait aucune empathie pour la souffrance de son épouse. Elle n'en peut plus, elle est dans une spirale infernale, » poursuit le média local.

De son côté, l'avocate du mis en cause a insisté sur le fait que son client « est un homme sincère, qui a effectué un travail de réflexion sur ce qu'il s'est passé. Sa place n'est pas en prison », a-t-elle soutenu. Toutefois, le procureur de la République a remis en question la sincérité de l'homme, par ces propos : « On ne se dit pas que c'est quelqu'un qui a commis des faits de violence à cinq reprises. Quelle est la sincérité de ses propos ? Que peut-on envisager pour l'avenir ? Son casier, c'est du lourd. On alterne les avertissements mais il n'y a pas de sursaut, ça recommence ».

Finalement, après délibération, le tribunal a condamné l'homme à un an de prison avec mandat de dépôt. « La peine sera aménagée sous le régime de la semi-liberté », concluent nos confrères. ■

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

30 communes traversées, 1500 participants, 105 kilomètres parcourus : les coureurs yvelinois ont rendez-vous le samedi 18 avril 2026 pour une nouvelle édition de la fameuse *Diagonale des Yvelines*.

5 épreuves seront au programme, avec de nouveaux tracés pour chacune d'entre elles, quasi-exclusivement sur des chemins et sentiers forestiers : l'épreuve phare, l'ultra-trail de la Diag 78 de 105 kilomètres qui s'appelle désormais UTD78, s'élancera de Breuil-Bois-Robert sous les coups de 6h du matin et traversera notamment les communes d'Aufreville-Brasseuil, Rosay, Septeuil, Orgerus, Bazainville, Condé-sur-Vesgres, Le Perray-en-Yvelines ou encore Cernay, La Celle-les-Bordes et, enfin, Rochefort-en-Yvelines où la salle polyvalente fera office d'arrivée unique pour toutes les courses.

Une nouvelle épreuve de 80 kilomètres sera également proposée cette année avec un départ donné depuis le château de Béhoust, tandis que le 53 kilomètres partira

COURSE A PIED

Diagonale des Yvelines : les inscriptions sont ouvertes

La célèbre course de 105 kilomètres s'élancera de Breuil-Bois-Robert le samedi 18 avril 2026, afin de rallier Rochefort-en-Yvelines.



Luc Gential, triple vainqueur, remettra son titre en jeu sur une course exigeante avec pas moins de 1600 mètres de dénivelé.

des Etangs de Hollande. Pour les deux distances les plus courtes, le 23 et le 12 kilomètres, le rendez-vous sera donné à Rochefort-en-Yvelines. Des cars partiront depuis cette commune pour rallier les différents villages départs, avec un premier départ à 4h00 pour le 105 km, un autre à 7h30 pour le 80 km, puis un dernier à 11h00 pour le 50 km.

Une consigne sera disponible au départ de chaque course. Pour le

105 Km, 80 Km et le 50 km la consigne sera ramenée à l'arrivée. Pour le retrait des dossards, cela se passe à partir du mardi 14 avril 10h, jusqu'au jeudi 16 avril 19h au magasin Endurance Shop Bois d'Arcy, ou bien au départ de chaque course le jour J. Pour réserver, direction le site internet de l'événement (ladiag78.fr) : les tarifs sont fixés à 90 euros le 105 km, 70 euros le 80 km, 50 euros le 50 km, 20 et 18 euros pour les 23 et 12 km. ■

BASKET-BALL

NM1 : L'attaque des Jaunes et Bleus en berne face à Vitré

Le Poissy Basket s'est incliné sur le score de 72 à 54 lors de son déplacement à Vitré, le vendredi 21 novembre pour le compte de la 13^{ème} journée de championnat de NM1.



Les 18 points de Noa Calabre n'auront pas suffi à faire pencher la balance du côté des Yvelinois.

Jamais, cette saison, le Poissy Basket n'avait inscrit si peu de points : le déplacement à Vitré a viré au cauchemar pour les Jaunes et Bleus, qui n'ont jamais fait illusion et ont fini par s'incliner sur le score de 72 à 54 à l'occasion de la 13^{ème} journée de NM1, vendredi dernier.

Et pourtant, durant les deux premiers quart-temps, il y a eu match : battus lors de la première manche (21-15), les Piscicais sont revenus à un point au moment de retourner au vestiaire... avant de sombrer totalement. 15-9 lors du troisième quart-temps, 22-11 à l'issue du quatrième, et c'est une 11^{ème} défaite en 13 rencontres pour un Poissy Basket qui continue de s'enliser à la 13^{ème} place, devant le Pôle France. Et ce n'est pas le prochain match qui risque d'arranger les affaires des Jaunes et Bleus : ils se déplaceront à Lorient, second de la poule, lors de la prochaine journée le vendredi 5 décembre. ■

FOOTBALL

R1 : Week-end victorieux en Vallée de Seine

Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux se sont respectivement imposés face à l'Espérance Aulnaysienne (0-1) et au FC Melun (4-1), lors de la 7^{ème} journée de championnat de R1.

Les Mantais ne comptent pas lâcher la tête du classement de sitôt. Et ils l'ont encore prouvé le week-end dernier : le FC Mantois a remporté sa quatrième victoire de la saison à l'occasion de la 7^{ème} journée de championnat de R1, sur la pelouse de l'Espérance Aulnaysienne, le samedi 22 novembre.

Toujours invaincus, ils comptent désormais 15 points et devant d'une unité leurs poursuivants que sont le FC Saint-Brice et la réserve du Red Star, avant d'affronter ces derniers ce samedi 29 novembre

dans un match qui s'annonce tendu, au stade Aimé Bergeal.

Le week-end fut également heureux du côté de l'OFC Les Mureaux, qui a envoyé un message fort lors de son opposition face au FC Melun : les Muriautins se sont imposés 4 buts à 1 devant leur public, leur permettant de se donner de l'air en se hissant à la 8^{ème} place de la poule A de R1. Un regain de forme à confirmer lors de la prochaine journée, ce samedi, avec la réception d'un gros morceau : la réserve du Paris 13 Atletico. ■



Le FC Mantois conserve sa 1^{ère} place, tandis que l'OFC Les Mureaux se donne de l'air en bas du classement de la poule A.

VOLLEY-BALL

Élite : Deuxième victoire de rang pour les Corsaires

Le CAJVB s'est imposé face au Volley-Ball Arlésien (3 sets à 1), le samedi 22 novembre, et grimpe à la 7^{ème} place de poule A du championnat Élite.

Après une longue période à faire le yo-yo, les Corsaires semblent enfin avoir trouvé leur rythme de croisière : après avoir disposé d'Amiens lors de la 8^{ème} journée, l'entente Conflans-Andrésey-Jouy a remporté son duel face au Volley-Ball Arlésien, samedi dernier au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine.

Surpris d'entrée par les visiteurs (19-25), les Yvelinois ont finale-

ment renversé la table pour remporter les trois sets suivants (25-22, 25-15, 25-21). Un beau succès qui permet au CAJVB de faire le plein de points et de grappiller quelques places au classement : les voilà 7^{èmes}, devant Caudry et à égalité avec Cesson Villey Saint-Briec Côtes d'Armor. Prochain défi : la réception du leader lors de la prochaine journée, ce samedi 29 novembre à Conflans-Sainte-Honorine. ■

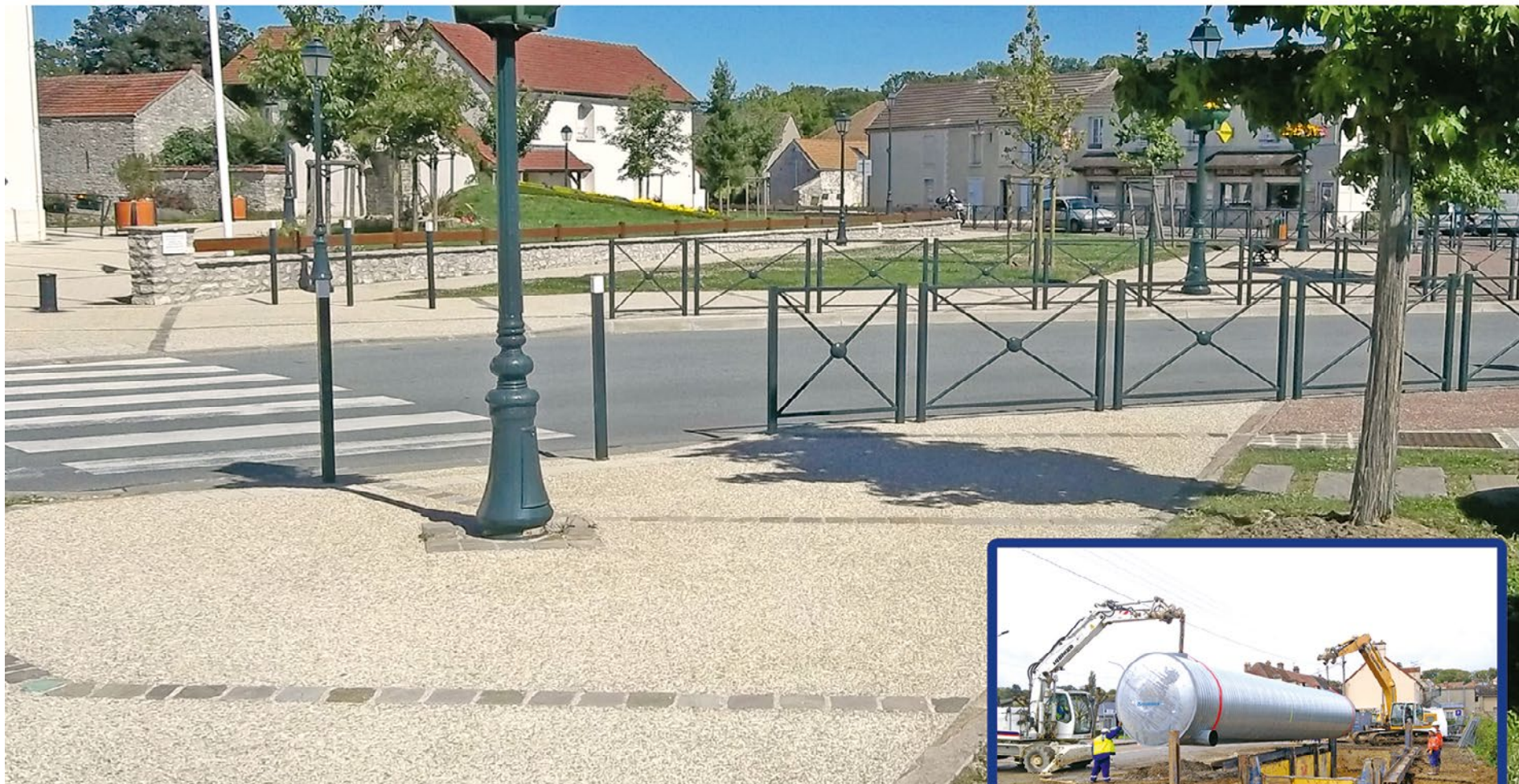


Les Corsaires comptent 4 victoires et 5 défaites en 9 journées de championnat.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Le mois de décembre arrive et, avec lui, son lot d'animations en tous genres à l'approche des fêtes de fin d'année. Plusieurs communes démarreront leurs festivités dès le week-end prochain : à Buchelay, par exemple, les animations de Noël se tiendront au parc de la mairie les vendredi 5 et 6 décembre, tandis qu'à Orgeval, le marché de Noël accueillera les habitants les 6 et 7 décembre sur la place de la Mairie avec des spectacles, la traditionnelle fanfare et de nombreux produits gourmands et artisanaux.

Du côté de Triel-sur-Seine, le rendez-vous est donné pendant les week-ends du 6-7, 13-14 et 20-21 décembre avec plus de 150 exposants réunis pour le marché de Noël. Même chose à Mantes-la-Jolie, où le lancement des illuminations, le samedi 6 décembre à 18h, fera office de coup d'envoi des festivités qui s'étendront jusqu'au

VALLEE DE SEINE Marchés, illuminations... Noël arrive (déjà) sur le territoire

Plusieurs villes de la Vallée de Seine ont programmé leurs festivités qui vont accompagner les habitants jusqu'aux fêtes de fin d'année. Tour d'horizon.

■ MAXIME MOERLAND



Il est déjà temps de cocher les dates du marché de Noël dans le calendrier !

24 décembre sur la place Saint-Maclou.

La magie de Noël sera là dès ce vendredi à Poissy, avec le traditionnel lancement des illuminations de Noël sur la place de la République. Il faudra ensuite patienter jusqu'au 12 décembre pour le reste des festivités... mais ça vaudra le coup ! Le week-end du 12 au 14 décembre, le marché de Noël investira comme chaque année la place de la République avec une quarantaine d'exposants qui proposeront produits

alimentaires et idées cadeaux. Mais le point d'orgue des fêtes de Noël à Poissy, c'est bien évidemment la grande parade qui s'élancera cette année le samedi 13 décembre, à 18h depuis la place de la République. Et ce n'est pas tout : du samedi 20 au dimanche 28 décembre toujours sur la place de la République, c'est le Village de Noël qui prendra ses quartiers avec une piste de luge de 35 mètres, des structures gonflables, des loisirs créatifs et, évidemment, la traditionnelle visite du Père Noël. ■

MANTES-LA-JOLIE Le Joueur d'Échecs s'invite à l'espace Brassens

La Compagnie Le grenier de Babouchka présentera son adaptation de *Le joueur d'échecs* de Stefan Zweig, le mercredi 10 décembre prochain à l'espace Brassens de Mantes-la-Jolie.

L'Espace Brassens de Mantes-la-Jolie propose, gratuitement, une plongée dans l'un des chefs-

d'œuvre de Stefan Zweig avec *Le Joueur d'échecs*, interprété par André Salz et mis en scène par

Yves Kerboul. Adaptée du texte traduit par Jacqueline Desgouttes, cette création invite le public à embarquer sur un paquebot entre New York et le Brésil, où le narrateur rencontre Czentovic, champion du monde d'échecs au génie aussi incontestable que déconcertant. Inculte, froid, obsédé par son unique talent, le joueur fascine autant qu'il inquiète. Intrigué, le narrateur réussit à organiser une partie entre le maître et quelques passagers amateurs, espérant approcher cette énigme humaine. Le huis clos qui s'installe autour de l'échiquier révèle progressivement un affrontement mental d'une rare intensité, fidèle à l'atmosphère psychologique qui fait la force de Zweig.

La représentation est proposée en partenariat avec le Théâtre Montansier. Les portes de l'Espace Brassens, situé 18 rue de Gassicourt, ouvriront à 19h30, permettant au public de profiter du bar avant le début du spectacle prévu à 20h30. L'entrée est gratuite mais la réservation reste indispensable au 06 42 76 51 19, par courriel à billetterie.leb@manteslajolie.fr ou directement sur place. ■



Les informations et inscriptions sont possibles au 06 42 76 51 19, par courriel à billetterie.leb@manteslajolie.fr ou directement sur place du lundi au vendredi durant les heures d'ouverture.

LES MUREAUX Un battle de breakdance au Cosec Pablo Neruda

LMX Event organise, en partenariat avec la Ville et le Centre de la danse Pierre Doussaint, un battle de breakdance à voir gratuitement le dimanche 7 décembre au Cosec Pablo Neruda des Mureaux.

Les cultures urbaines dans leur ensemble seront mises à l'honneur aux Mureaux, le dimanche 7 décembre prochain. Un battle 2vs2 all style sur musique hip-hop, rythmé par l'énergie des duos et l'improvisation, est proposé par LMX Event en collaboration avec la municipalité des Mureaux et le Centre de la danse Pierre Doussaint, au Cosec Pablo Neruda.

L'événement, organisé dans le cadre de la 5^{ème} édition de la Biennale « Sur quel pied danser ? », « sera enrichi de performances artistiques variées, mêlant danse et chant, pour une expérience vibrante et festive autour de la culture urbaine », ajoute l'organisation. Le rendez-vous est donné à partir de 15h. D'ailleurs, l'événement est gratuit et accessible à tous les publics. ■



Le rendez-vous est donné à partir de 15h le 7 décembre.

MANTES-LA-JOLIE Apprenez l'arrangement instrumental avec Jean Gobinet

Le trompettiste, compositeur et arrangeur proposera une masterclass gratuite au conservatoire de Mantes-la-Jolie le vendredi 28 novembre prochain, dans le cadre d'un cycle d'hommage à Quincy Jones.

Formé à Hollywood grâce à une bourse Fulbright, il a étudié auprès de grands noms avant de consacrer sa vie à la transmission : le trom-

pettiste, compositeur et arrangeur Jean Gobinet partagera son expérience de plus de 30 ans lors d'une masterclass dédiée à l'improvisation, aux musiques de film et à l'arrangement pour ensemble instrumental, ce vendredi 28 novembre de 14h à 16h au conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie. Pour réserver vos places (proposées gratuitement), cela se passe auprès de l'accueil du conservatoire. ■

AUBERGENVILLE Le Livre de la jungle revisité au Théâtre de la Nacelle

S'inspirant du célèbre film de Walt Disney, la fanfare de poche Journal Intime nous invite dans son formidable terrain de jeux jazzy, pour écrire une folle partition jouée en direct au Théâtre de la Nacelle d'Aubergenville, ce dimanche 30 novembre sous les coups de 17h (des séances scolaires sont également proposées le lendemain à 10h et 14h). Rejointe sur scène par un Mowgli

danseur et un performeur-régisseur, place à un jubilatoire ballet musical, loufoque et poétique, sans paroles, mais pas dénué de magie.

La réservation des places, disponibles à des tarifs oscillant entre 4 et 9 euros, se fait directement sur le site internet du Théâtre de la Nacelle (<https://billetterie-lanacelle.gpseo.fr/>). ■

JEUX

SUDOKU :
niveau facile

		6		3		4	5
	4	8	2	9		7	3
5	3	2	7	6			
			5	8	9	6	4
		5	4	7	3		
8	9	4				7	3
2	6		3	1		5	7
		3		4		1	9
4		1	9		7	3	2

			7		1	5	
7	2	3			9	1	4
4		5	8		7		6
3	6	9	4		8	1	7
1	4		9			2	
		2	3	1		4	
9		1	2	7	5	4	6
	8			3			5
5		4	6	9		2	3

8		7	3	2		4	9
5	9				3		
4		2	6	7		5	8
6	7		5			4	3
9		5	7	6			1
2		3	1		4		6
	2				6		
3		9	2	1	8		7
1	6	4	9		7	8	2

SUDOKU :
niveau moyen

	8	1		7			9
		4	2		1	6	7
7	3			9	4		1
	9		8			1	
	6	2		5		9	8
3			1				5
5	1			4	2	7	
		7	9			2	1
6	2				3	5	

1	4		9	7		6	3
8						7	5
				3		1	
	6		5	4			8
			9		4		6
4	7		8		3	2	
		1			4	8	9
	9			6			1
5		1			7		2

				9	7	8	
							6
7	6	2	4	3	8		1
	7					9	8
2	5	9			1		6
		6	9	4			7
8	2			7			
6		7			9		3
	4		6		7	8	5

SUDOKU :
niveau difficile

	2						
	1					9	3
8				9	4		1
			4				2
3	4		9			8	5
	3					1	2
2	7				3		
			8	4	2		

		2			7		
			9		3		5
5		3		1		2	9
		9					
			8			4	
4			3				6
				1			
	1		8		3		7
5	7			9			2

	7	1	5			2	8
4	6						
			3		9		4
8				7			
			6				8
	9		2		3		4
		4	7			9	
	1	8					
		7	1		8		2

Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 460 du 19 novembre 2025 :

niveau facile

3	8	2	1	7	5	6	9	4
9	1	7	3	6	4	2	8	5
5	6	4	9	2	8	7	1	3
4	3	1	2	9	6	8	5	7
7	9	6	5	8	1	4	3	2
2	5	8	4	3	7	9	6	1
8	4	3	7	1	9	5	2	6
6	2	5	8	4	3	1	7	9
1	7	9	6	5	2	3	4	8

3	1	5	4	7	2	6	9	8
9	2	6	1	8	3	4	5	7
4	7	8	5	9	6	3	1	2
8	9	1	2	4	5	7	3	6
7	5	4	3	6	9	8	2	1
6	3	2	7	1	8	9	4	5
5	8	3	9	2	7	1	6	4
2	4	7	6	3	1	5	8	9
1	6	9	8	5	4	2	7	3

9	3	2	5	1	8	7	4	6
6	8	4	7	3	2	5	9	1
5	1	7	9	4	6	3	2	8
2	7	1	8	9	4	6	5	3
8	5	3	6	2	1	4	7	9
4	9	6	3	7	5	8	1	2
1	2	5	4	8	3	9	6	7
3	6	9	2	5	7	1	8	4
7	4	8	1	6	9	2	3	5

niveau moyen

4	1	8	9	5	2	3	6	7
6	5	9	1	3	7	4	2	8
7	3	2	6	8	4	5	9	1
8	6	3	4	9	5	1	7	2
2	7	1	3	6	8	9	5	4
9	4	5	2	7	1	8	3	6
1	9	7	5	4	6	2	8	3
3	2	6	8	1	9	7	4	5
5	8	4	7	2	3	6	1	9

7	5	1	8	6	9	3	4	2
3	4	2	1	5	7	8	6	9
9	8	6	4	3	2	5	1	7
8	9	4	2	1	5	7	3	6
1	7	3	6	9	8	2	5	4
6	2	5	3	7	4	9	8	1
2	3	7	5	4	1	6	9	8
4	6	9	7	8	3	1	2	5
5	1	8	9	2	6	4	7	3

4	3	1	5	8	9	7	2	6
2	6	9	1	4	7	3	8	5
5	7	8	2	3	6	9	1	4
7	4	6	9	1	3	2	5	8
9	5	2	4	7	8	1	6	3
1	8	3	6	5	2	4	9	7
3	1	4	8	9	5	6	7	2
8	2	7	3	6	1	5	4	9
6	9	5	7	2	4	8	3	1

niveau difficile

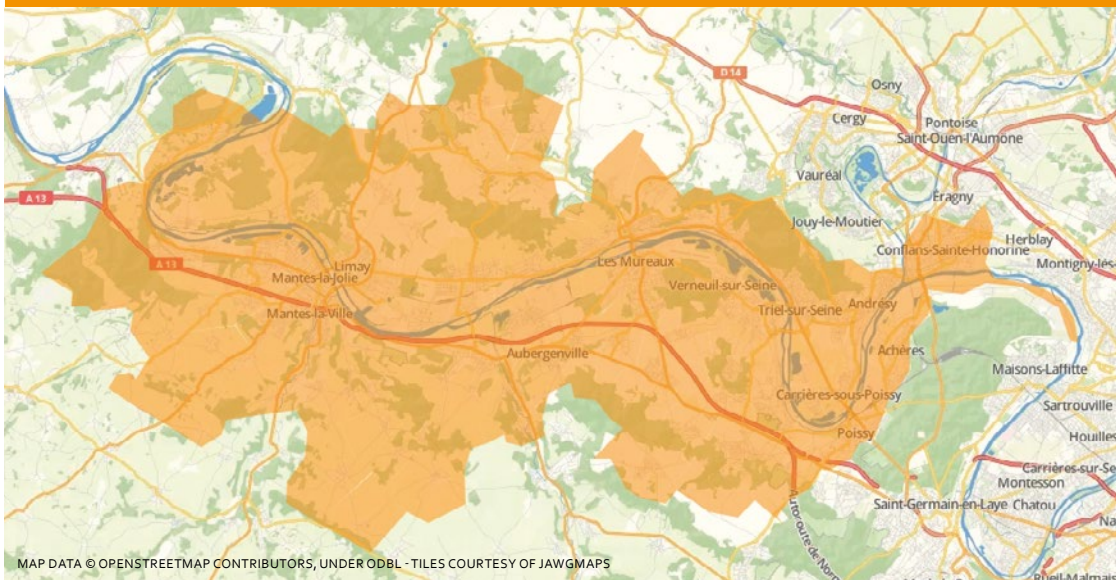
1	2	3	5	4	6	9	8	7
6	7	8	3	9	1	5	4	2
5	4	9	8	2	7	1	3	6
2	3	4	1	5	8	6	7	9
9	6	1	4	7	2	3	5	8
8	5	7	6	3	9	2	1	4
4	9	2	7	1	5	8	6	3
3	1	6	9	8	4	7	2	5
7	8	5	2	6	3	4	9	1

6	9	2	7	1	5	4	3	8
7	4	8	2	6	3	1	5	9
1	5	3	4	8	9	7	6	2
3	7	4	9	5	1	2	8	6
8	6	5	3	7	2	9	1	4
2	1	9	6	4	8	3	7	5
4	8	6	1	9	7	5	2	3
5	2	7	8	3	4	6	9	1
9	3	1	5	2	6	8	4	7

6	4	9	2	1	8	5	7	3
5	2	3	6	4	7	1	9	8
8	1	7	9	3	5	4	2	6
3	9	5	4	2	1	8	6	9
4	7	6	8	7	3	2	5	1
1	8	2	5	6	9	7	3	4
9	6	4	1	5	2	3	8	7
2	3	8	7	9	4	6	1	5
7	5	1	3	8	6	9	4	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaoudi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport,
culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-
yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en
page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset
Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

SUCCÈS
COMMERCIAL



À ÉLANCOURT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE ET EMMÉNAGEZ CETTE ANNÉE

Dernières opportunités du studio au 5 pièces duplex.

Balcons, terrasses ou jardins privatifs donnant sur un bel espace paysager.

UNE CO-PROMOTION



UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCÎTES, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 03/2025.